



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LYON – 25 septembre 2024



La Maison de Femmes de Lyon ouvre ce 25 septembre 2024

Les Hospices Civils de Lyon et le collectif associatif Maison des Femmes¹, la Préfecture du Rhône, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Rhône, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et la Caisse d'allocations familiales du Rhône ont le plaisir d'annoncer l'ouverture, ce mercredi 25 septembre 2024, de la Maison des Femmes de Lyon. Située à l'hôpital Edouard Herriot, cette nouvelle structure constitue une avancée majeure en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.

Coportée par les Hospices Civils de Lyon et le Collectif associatif « Maison des Femmes », alliant les expertises et les savoir-faire des deux structures partenaires, la Maison des Femmes de Lyon est un lieu d'accompagnement global et individualisé pour toutes les femmes victimes de violences orientées par les professionnels du territoire. Sa force et son originalité résident dans la pluridisciplinarité de l'approche, réunissant des compétences médicale, psychologique, juridique et sociale. La complémentarité des professionnels intervenants (médecins généralistes, gynécologues obstétriciens, médecins légistes, sages-femmes, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, juristes) permet d'assurer la prise en charge de toutes les formes de violences, notamment sexistes/sexuelles, conjugales, intrafamiliales, ainsi que des victimes de mutilations sexuelles féminines. Une collaboration renforcée avec les forces de l'ordre permet également de faciliter le dépôt de plainte sur place, en complément des liens déjà organisés de longue date entre le conseil de l'ordre des Médecins du Rhône, la Préfecture, le Parquet de Lyon, et les Hospices civils de Lyon pour faciliter les signalements et lutter contre les violences familiales.

Dans un lieu unique et sécurisé, la Maison des Femmes de Lyon vise à proposer un accompagnement adapté aux besoins et au rythme de chacune, permettant aux femmes victimes de violences d'accéder aux ressources essentielles pour se réapproprier leur vie. Afin d'organiser un accompagnement le plus individualisé possible, les prises en charge ont lieu sur adressage des professionnels de santé et travailleurs sociaux du territoire à l'aide d'un formulaire dématérialisé qui permet d'évaluer la pertinence d'une prise en charge pluridisciplinaire au sein de la Maison des Femmes ou d'une orientation vers une structure adaptée à la situation exposée.

¹ Amicale du Nid 69, Cabiria, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) Rhône-Arc alpin, Filactions, Le Mas, Mouvement du Nid 69, Planning familial 69, Solidarité Femmes Beaujolais, VIFFIL-SOS Femmes (Violences Intra Familiales Femmes Informations Liberté SOS Femmes).

Ce dispositif constitue également un lieu ressource pour les professionnels en les soutenant dans le repérage, la prise en charge et l'orientation des femmes victimes de violences. Il s'inscrit en complémentarité des acteurs existants pour renforcer le maillage territorial en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.

La Maison des Femmes de Lyon sera inaugurée le 25 novembre 2024, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

La Maison des Femmes de Lyon est située au sein de l'hôpital Edouard Herriot des HCL.

L'accompagnement et prise en charge des femmes est assurée les **lundi, mardi, mercredi et vendredi en journée**.



Victime ou témoin de violences faites aux femmes ?

En cas d'urgence et de danger immédiat :

17  **114** 

Pour un conseil, une orientation

39 19  **arretonslesviolences.gouv.fr**

ARRÊTONS LES VIOLENCES

Photo posée par un modèle.

INFORMATIONS INTERVIEWS ET REPORTAGES

Afin de permettre un démarrage puis une montée en charge de l'activité au sein de la Maison des Femmes dans des conditions optimales pour l'équipe et les femmes qui y seront accueillies, aucun reportage ni interview ne pourra être réalisé à l'issue de l'envoi du communiqué de presse.

Une visite de presse sera organisée au moment de l'inauguration du 25 novembre prochain.

« Enfin un lieu d'accueil dédié aux femmes victimes de violences avec prise en charge par une équipe pluridisciplinaire permettant bilan, soins, orientation vers des structures adaptées en particulier associatives qui ont fait leur preuve depuis de nombreuses années auprès des victimes. L'implantation de cette maison des femmes en milieu hospitalier facilite les liens avec l'unité de médecine légale et l'unité du psychotrauma. Le partenariat entre les HCL et le collectif associatif laisse espérer un abord global, dans un lieu unique à compétences multiples, évitant ainsi la multiplicité des lieux, les répétitions, voire le morcellement imposé parfois aux femmes victimes. Les auditions en cas de plainte pourront même être réalisées en ce lieu protégé, sécurisé.

Depuis 2017, année de création de la maison des femmes de Seine Saint Denis, j'attendais l'ouverture d'une même structure à Lyon. Nous y sommes ! »

Liliane DALIGAND, Présidente du collectif associatif de la Maison des femmes

« L'une des grandes réussites de la Maison des Femmes de Lyon est le partenariat qu'elle concrétise entre les HCL et le tissu associatif lyonnais afin d'offrir aux femmes victimes de violence une prise en charge pluridisciplinaire et complémentaire des dispositifs existants. Au-delà des prises en charge qui y seront dispensées, la Maison des Femmes de Lyon a également une ambition universitaire par le développement de l'enseignement et de la recherche en matière de violences faites aux femmes. »

Raymond LE MOIGN, Directeur Général des Hospices Civils de Lyon

« L'ouverture de la Maison des Femmes, lieu unique et pluridisciplinaire au service des femmes victimes de violences, est le résultat d'une mobilisation exceptionnelle des services de l'État, des collectivités territoriales, des Hospices civils de Lyon et de neuf associations.

C'est grâce, notamment, à cet engagement de tout un territoire que nous parviendrons à changer les mentalités, à éradiquer de notre société toutes les formes de brutalités envers les femmes.

Nous devons à ces femmes un accompagnement complet et de qualité à chaque étape de leur parcours, c'est la raison pour laquelle un accueil adapté dans les commissariats et les brigades, les formations des membres de forces de l'ordre ou encore le dépôt de plainte hors-les-mur sont des priorités de l'État.

Je suis fière que voir aboutir ce projet qui s'inscrit pleinement dans le plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2023-2027) qui prévoit de doter chaque département d'une structure médico-sociale de prise en charge globale des femmes victimes de tous types de violences, adossée à un centre hospitalier, et y généraliser le recueil de plainte. »

Fabienne BUCCIO, Préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes, préfète du Rhône

« L'Agence Régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes accompagne depuis déjà plusieurs années le développement d'une offre de prise en charge et d'accompagnement des femmes victimes de violence. L'ouverture de la Maison des Femmes de Lyon constitue une nouvelle étape qui permettra une offre plus globale, coordonnée et spécialisée pour ces femmes. L'enjeu est double : améliorer l'accès aux soins pour les plus vulnérables et la qualité de la prise en charge dans un cadre sécurisé d'une part et, d'autre part, renforcer le maillage territorial pour le repérage et l'orientation des femmes victimes de violence notamment par les professionnels de santé libéraux, souvent en première ligne. »

Cécile COURREGES, Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

« La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Rhône salue l'ouverture de la Maison des Femmes, première structure de ce type en Auvergne Rhône Alpes. Face à la prévalence des violences faites aux femmes (240 000 victimes enregistrées en 2022, soit + 14% par rapport à 2021), le développement de ces structures et les initiatives en faveur de la santé des femmes sont soutenus par l'Assurance Maladie.

Dans ce nouveau cadre, la CPAM poursuivra les travaux déjà engagés avec les associations membres du collectif Maisons des Femmes, afin de renforcer l'accès aux droits et aux soins de ce public. »

Emmanuelle LAFOUX, Directrice Générale de la CPAM du Rhône

« Cause nationale issue du Grenelle des violences conjugales, celle-ci trouve, à Lyon, son expression partenariale avec l'ouverture de la Maison des Femmes. Le parquet de Lyon, s'est associé depuis le début à la réunion, en ce lieu unique, des acteurs médico-socio-associatifs et judiciaires ayant vocation à recevoir l'ensemble des femmes victimes de violences physiques, psychologiques et de toute nature, pour faciliter le recueil de leur histoire et l'expression de l'ensemble de leurs droits. L'inauguration de cette Maison des Femmes est une étape majeure dans la prévention et la réponse des atteintes faites aux femmes. »

Le Procureur de la République de Lyon

« Depuis 2016, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a fait de la lutte contre les violences faites aux femmes, une priorité. Nous sommes fiers d'avoir accompagné ce projet de création de lieux d'accueil des femmes au sein des Hospices Civils de Lyon sur son site d'Edouard Herriot. Ce projet d'envergure s'inscrit à la fois sur un volet sanitaire et une prise en charge globale et pluridisciplinaire des femmes victimes de violence. En ce sens, la Région a apporté un soutien de 200 000€ à la Maison des Femmes de Lyon, soutien qui s'inscrit pleinement dans les orientations souhaitées du second plan régional de lutte contre les violences faites aux femmes, voté en octobre 2023. Convaincue de l'intérêt de tels lieux d'accueil pour les femmes, la Région poursuivra l'accompagnement de ces structures en finançant un projet par département afin qu'une réponse puisse être apportée à toutes les femmes victimes de violences en tout point du territoire. »

Sandrine CHAIX, Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en charge de la politique de lutte contre les violences faites aux femmes

« La Métropole de Lyon est engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, contre les violences conjugales et intrafamiliales, à travers notamment le réseau des Maisons de la Métropole, où nos services accompagnent chaque année environ 1300 femmes. La Métropole soutient également les associations d'aides aux victimes et apporte son soutien financier à la Maison des femmes dont l'ouverture va permettre une prise en charge globale et pluridisciplinaire pour toutes les femmes victimes de violences, et dotera le territoire d'un lieu de formation et de ressources pour les professionnelles et professionnels. »

Bruno BERNARD, Président de la Métropole de Lyon

« Toute femme victime de violence, quelle que soit sa situation, son statut, sa condition, trouvera dans cette Maison – unique sur notre territoire – la sécurité et l'apaisement dont elle a besoin. Elle sera un lieu de répit et de reconstruction auprès de professionnels médicaux et associatifs, unis et complémentaires.

Je salue ce travail de coopération remarquable, et me félicite de l'investissement important de la Ville de Lyon dans l'accompagnement de ce projet : toutes nos forces vives sont indispensables pour sortir de la spirale de la violence. »

Grégory DOUCET, Maire de Lyon et président du Conseil de surveillance des HCL

« L'ouverture de la maison des femmes marque une étape importante dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Elle symbolise l'engagement de tous les partenaires à offrir un avenir meilleur à celles qui en ont le plus besoin.

La Caf du Rhône soutient ce projet depuis son origine, car il s'inscrit pleinement dans nos valeurs et dans toutes les actions que nous avons déployées jusqu'à présent. Nous versons l'aide d'urgence aux victimes de violences conjugales pour leur permettre de retrouver leur autonomie et de se reconstruire dans un environnement sûr. Depuis de nombreuses années, nous soutenons également les associations qui œuvrent quotidiennement pour offrir un soutien à ces femmes.

Nous sommes convaincus que notre rôle est de soutenir et d'accompagner celles qui sont les plus vulnérables, en leur offrant les ressources et le soutien nécessaires pour se reconstruire.

Véronique HENRI-BOUGREAU, Directrice générale de la Caf du Rhône

CONTACT PRESSE : presse@chu-lyon.fr
04 72 40 74 48 / 06 74 68 65 49